

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le 9 avril à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1^{er} avril 2015.

Présents :, BIDAUD Jean-Michel (Pouvoir de Gilles TERRIER), BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, (Pouvoir de Dominique BAUDEMONT), CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie (Pouvoir de Claude GERY), DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, , LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de Delphine RAYNAUD), PONS Gérard, ROGER Edouard, SERRU Marie-Claire (Pouvoir de Monique LENOBLE), SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, VERGNE Didier

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis, GRANDAUD Gilbert.

Excusés : BAUDEMONT Dominique, GARDELLE Bruno, GERY Claude, LENOBLE Monique, POURCHET Pierre, RAYNAUD Delphine, TERRIER Gilles.

Absent : SIMON Isabel

Secrétaire de séance : Marie-Claire SERRU.

Présents 27 / Votants 32

N°36-2015 : Vote du taux 2015 de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient aux membres du Conseil Communautaire de voter le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Il vous est proposé de fixer le taux de la TEOM pour 2015 dans les conditions suivantes : reconduction du taux de 2014, soit 12,18 %. Le montant pour 2015 serait comme suit :

BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUIT ATTENDU 2015
5 547 236	12.18 %	675 653,34 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité,
- **DE FIXER, pour 2015, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 12,18% (soit un produit attendu pour 2015 de 675 653,34 €).**

Pour copie conforme :
Le 10 avril 2015

Le Président,
Jean-Pierre FAYE